

Mantes la Jolie. Conseil municipal du 23 novembre 2009.
Débat d'orientations budgétaires.
Intervention de Marc Jammet.

Pour tout vous dire, Monsieur le Maire, décidément vous m'épatez.

Je trouve votre numéro d'équilibriste assez surprenant.

Vous nous dites en fait que vous n'êtes en rien responsable de la crise économique, des mesures gouvernementales qui vont frapper notre ville, de la situation économique de la population qui la place au 28^e rang des 29 villes les plus importantes des Yvelines, de la situation du chômage avec un jeune actif de moins de 24 ans sur 3 privé d'emploi. Le tout sur l'air de "ce n'est pas moi, c'est mon frère - mais, comme mon frère est de la même couleur politique que moi, tous comptes faits les mesures qu'il prend sont bonnes. Même si elles vont encore frapper la ville dont je suis maire. Mais je n'en suis pas responsable. Et ma politique est bonne". Ouf!

Comme écrivait Ionesco pour se moquer: un chat a quatre pattes, un chien a quatre pattes donc un chien est un chat.

Pour ma part, Monsieur le Maire, je pense plus juste d'appeler un chat, un chat!

Car quelle est la perspective que vous nous proposez.

- **Une dette de la ville** "avouée" de 65 millions d'euros à laquelle, en toute logique, il faudrait ajouter les autorisations de programme reportées sur les années suivantes, les emprunts restant à couvrir de la Z.A.C. des Bords de Seine - soit plus **de 100 millions d'euros** soit encore, plus de 5.000 euros par ménage.
- **Une augmentation des impôts locaux** - non pas de 1,25% comme votre présentation fallacieuse le laisserait entendre mais **de 7%** (*un million d'euros sur un total de 15 millions récoltés par la ville au titre des trois taxes*) - un million d'euros supplémentaire qui vont peser sur les Mantais. Pour être encore plus clair, vous récupérez 4 fois en masse la baisse d'impôts que vous aviez annoncée fin 2007 à la veille des élections municipales.
- **Une privatisation du stationnement** (*dont vous ne parlez pas*) et qui pourrait avoir comme conséquence une extension du stationnement payant et une augmentation des tarifs de 10 à 25% selon les lieux.
- **Un Comité communal d'action sociale strictement limité** en action sociale obligatoire à l'instruction des dossiers (*c'est le Conseil général qui verse*) avec quelques aides facultatives mineures. Vous parlez notamment de la prise en charge de certaines cotisations mutualistes. En tant qu'administrateur du CCAS, je peux vous dire qu'elles se limitent - au grand maximum - à 3 par conseil - et celui-ci se réunit 6 fois par an - pour une ville de 42.000 habitants!
- **Un plan de fermetures de nos écoles** qui passeraient de 35 actuellement à 16 groupes scolaires.
- Ajoutons à cela **les dizaines de fins de contrats** que vous avez prononcées après avoir beaucoup embauché - comme par hasard en emplois précaires - à la veille des dernières élections cantonales partielles.

Les seuls chiffres que vous voulez bien nous donner se résument à "**nous sommes au bord du gouffre**".

Les perspectives que vous nous proposez se résument à "**il faut faire un grand pas en avant**".

Je vous propose, Monsieur le Maire, plusieurs orientations différentes - sans être exhaustif car je ne tiendrai pas dans les 20 minutes qui me sont octroyées.

L'augmentation des impôts. Il faut l'annuler. Cette augmentation va rapporter à la ville un million d'euros. Vous avez budgété en vidéosurveillance plus de un million trois cent mille euros sans compter les salaires pour un dispositif qui n'a toujours pas fait la preuve de son efficacité. Je crois d'ailleurs qu'un récent match de football vient de démontrer avec éclat que la vidéosurveillance n'empêchait pas de tricher ni de voler - ce dont aurait sans doute prévenu, au contraire, une présence humaine plus importante sur le terrain, au propre comme au figuré.

Et puis, comme je ne vais pas être exhaustif, je vais me limiter à un sujet: les enfants de Mantes la Jolie et leur éducation - pour ce qui ressort de l'action municipale, c'est à dire **les écoles élémentaires et maternelles de Mantes la Jolie**.

Et je pense naturellement au plan de fermetures de nos écoles que vous avez fait voter le 5 octobre dernier.

Ce n'est pas là qu'il faut faire des économies!

Déjà, la situation devient grave dans beaucoup de nos écoles. Du matériel commandé par les directeurs d'école depuis le mois de juin et toujours pas livré parce que le fournisseur local n'est pas payé - à l'école Jules Verne, privée d'eau depuis les travaux réalisés au mois de juin dernier. **Je le dis tout net: c'est une honte pour notre ville!**

Et vous en rajoutez! Avec la création de 16 groupes scolaires au lieu de nos 35 écoles existantes, ce qui veut dire - et je le maintiens - plus d'une dizaine de fermetures d'écoles à commencer par celles que vous avez annoncées: Lumière, Capucines, Les Anémones, les Bleuets.

Là encore, vous n'informez pas les Mantais.

J'ai eu beau parcourir de long en large et ligne par ligne la dernière édition de la "Feuille de Mantes" (*parue en novembre, le mois suivant la délibération du 5 octobre*), je n'ai trouvé qu'un article de 600 signes l'évoquant: le texte de ma tribune libre!

Non seulement vous n'informez pas mais vous désinformez.

Comment pouvez-vous affirmer, lors d'une réunion publique à l'école Lumière que la fermeture de celle-ci, "ce n'est pas pour tout de suite, qu'on verrait d'ici à l'horizon 2016 alors que vous avez fait voter, quelques jours auparavant, sa fermeture à la rentrée scolaire 2012?!"

Vous laissez courir le bruit également que fusion ne voudra pas dire fermeture. Et vous savez pertinemment que c'est faux!

Pourquoi? Parce qu'il faudrait m'expliquer dans ce cas quel intérêt vous auriez à réduire le nombre de directeurs d'écoles sans fermer les écoles. Mais cela voudrait dire qu'un directeur d'école devrait partager son temps en deux, voire plusieurs écoles - quelques fois éloignées de plusieurs centaines de mètres. Je pense, par exemple, à Rousseau-Colette et les Gentianes du quartier des Ecrivains, séparées par l'avenue du Général de Gaulle. Cela dégraderait les

conditions de travail des directeurs, les conditions d'enseignement des élèves, sans que vous ne réalisiez un euro d'économie. Vous n'êtes pas fou, vous n'allez pas risquer de provoquer le mécontentement des Mantais sans raison - sauf Sauf si vous envisagez des économies budgétaires - **ce qui implique des fermetures d'écoles**. C'est votre moyen pour les économies que vous voulez faire!

Il y aura donc bien, si ce plan est appliqué, de nombreuses nouvelles fermetures d'écoles et il n'y a chez vous aucune volonté de répondre aux besoins - quitte à déplaire à ceux qui font semblant de vous croire. Bien au contraire.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de problèmes. Mais rien - rien! - n'oblige - au contraire - à fermer les écoles.

Je ne prendrais que quelques chiffres que vous nous avez vous-mêmes annoncés le 5 octobre dernier. Le nombre de naissances a augmenté de 40% à Mantes la Jolie entre 2004 et 2008 (40% au Centre-Ville, 55% à Gassicourt, 25% au Val-Fourré). Cela veut dire qu'en 2016, date de l'échéance du plan, de nombreux élèves supplémentaires - des centaines - seront scolarisés en primaire. Comme Uderzo actuellement, ces groupes vont être surchargés. L'école primaire est obligatoire, la maternelle ne l'est pas. A l'évidence, vous profiterez - si vous êtes encore en poste - de l'idée que ces bâtiments ne sont pas extensibles pour réduire l'offre en maternelle - rejetant les parents vers ce fameux projet de "jardins d'éveil" payés par les parents et au contenu éducatif réduit.

Et, à l'évidence, vous nous direz encore que ces jardins d'éveil, la création des EPEP, vous n'en êtes pas responsable. " Ce n'est pas moi, c'est mon frère".

Alors, résoudre les problèmes? Oui, il faut s'y attacher.

55% de naissances supplémentaires à Gassicourt, ce n'est pas regrouper les écoles qu'il faut faire, ce n'est pas agrandir Uderzo qui compte déjà 14 classes qu'il faut faire. Ce qu'il faut faire, c'est ouvrir une autre école maternelle et une autre école primaire. Et il y a un lieu tout trouvé: **l'école Paul Bert dont rien ne justifiait la fermeture**.

Et là encore ne me dites pas que ce n'est pas possible parce que d'autres activités y ont leur siège. Cela ne vous a pas gêné de transformer l'activité du Centre Abel Lauvay d'auberge de jeunesse en centre des arts en passant par un centre de loisirs sans hébergement tout en prévoyant maintenant d'en faire un groupe scolaire - à quelques dizaines de mètres de l'autoroute A13!

Problèmes dans les périmètres scolaires? Oui, sans doute, d'autant que les dernières modifications, qui n'étaient que des simulacres payés fort chers pour justifier des fermetures d'écoles, n'ont rien arrangé. **Alors, oui, penchons-nous y de plus près** - avec tous les Mantais intéressés. Profitons-en également pour **réclamer des baisses d'effectifs par classe** en attendant l'arrivée d'enfants supplémentaires que ne manqueront pas, comme à Gassicourt, d'engendrer les constructions supplémentaires.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers collègues, les quelques réflexions que je souhaitais soumettre à votre réflexion.